

DELIBERATION DU BUREAU
2025 N°37

ENVIRONNEMENT

Le Bureau communautaire s'est réuni le 06/11/2025, sur convocation du Président envoyée le 30/10/2025.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, A. HARMAND, R. SILLAIRE, J. BOCANEGRA, D. PICARD, C. SAUVAGE, E. PAYEUR, JL. STAROSSE, O. HEYOB, JL. CLAUDON, R. ARNOULD, E. POIRSON, X. COLIN.

Excusé(e)s : JP. COUTEAU, L. GUYOT, Ph. MONALDESCHI, M. GUEGUEN

BU2025-37- ENVIRONNEMENT (8.8) - DEMANDES DE SUBVENTIONS 2026 POUR LES ENS SUR LES ACTIONS EN REGIE / ÉTUDES, TRAVAUX et AMÉNAGEMENTS

Dans le cadre de sa compétence « Espaces naturels, biodiversité et GEMAPI », la communauté de communes Terres Toulouises a contractualisé avec le département de Meurthe-et-Moselle pour la sensibilisation des scolaires et du grand public à la biodiversité sur les sites inter-communaux classés Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Le territoire de la communauté de communes Terres Toulouises présente une richesse indéniable en termes de milieux et d'habitats, de populations faunistiques et floristiques. De par leur intérêt écologique, de nombreux sites sont d'ailleurs classés afin d'en assurer la préservation et la valorisation : 36 Espaces Naturels Sensibles (ENS) et 5 sites Natura 2000.

Parmi ces sites, la communauté de communes Terres Toulouises est impliquée dans une politique de valorisation, de préservation et de sensibilisation en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle sur **plusieurs Espaces Naturels Sensibles**, qui sont :

La Vallée du Terrouin, les pelouses de Jaillon, la carrière-sous-le-breuil à Villey-Saint-Etienne, la carrière de la Vermillière à Villey-Saint-Etienne, le ruisseau de l'Ingressin, le ruisseau de l'Esch, le plateau et le fort de Domgermain, le plateau et le fort d'Ecrouves, les boisements humides du Gare le Cou.

Il apparaît également important pour la CC2T de mener des actions **sur les autres espaces naturels d'intérêt communautaire, départementaux ou européens en dehors des sites ENS conventionnés avec le conseil départemental**. Ces sites sont notamment en lien avec les milieux humides : la vallée de la Moselle, la forêt de la Reine, le marais de Lay-Saint-Rémy, les pelouses du Toulouais, etc.

En vertu de ce partenariat, la CC2T est engagée sur les volets suivants :

- Améliorer la connaissance de la richesse faunistique et floristique des sites et de ses conditions particulières (géologie, climat, hydrologie ...)
- Préserver, aménager et entretenir durablement les sites dans l'intérêt de la biodiversité et du public (plan de gestion écologique et paysagère, travaux de restauration ou d'entretien)
- Ouvrir les sites au public dans le respect de la sensibilité du milieu (animations pédagogiques et/ou conception et mise en œuvre d'aménagements légers permettant une découverte des sites).

Les actions en régie envisagées en 2026 sont synthétisées comme suit :

DOMAINES D' ACTIONS	Type de mission	Quantité (nb jour)	Coût journalier	Coût total	Taux subvention (%)	Subvention CD54
ENS	Réalisation d'études, de diagnostics et de suivis	5	450	2 250 €	60	1 350 €
	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	45	250	11 250 €		6 750€
	Travaux en régie	4	150	600 €		450€
	Suivi de travaux de site	21	250	5 250 €		3000 €
	Conception d'outils de communication portant sur la connaissance et la gestion des sites	33	250	8 250 €		5850 €
TOTAL ENS		108		27 600€		16 560 €
Continuité écologique	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	10	250	2 500 €		1 500 €
TOTAL GENERAL		118		30 100 €		18 060€

Le taux de subvention du nouveau dispositif d'accompagnement du Département est désormais de **60% maximum** (PM : il était de 80% en 2021), quelle que soit la thématique. Néanmoins, il reste à 80% lorsque les porteurs de projets interviennent sur une propriété départementale.

Les études, travaux et aménagements envisagés en 2026 sont les suivantes :

DOMAINES D'ACTIONS	Type d'actions	Détail mission	Coût total TTC	Taux subvention (%)	Subvention CD54
ENS	Mise en œuvre PPV ENS "Carrière sous-le-Breuil" et "Pelouses de Jaillon"	Travaux de défrichage / entretien / Restauration pelouses calcaires et mares / entretien d'une haie à Jaillon Entretien de la Ripisylve, Plantation d'une haie et Décalage d'une clôture à Villey-Saint-Etienne	17 100 € (10 000€ pour les travaux + 2100€ pour l'achat de matériel de pâturage + 5000€ entretien ripisylve, plantation d'une haie et décalage d'une clôture)	60	10 260 €
	Mise en œuvre PPV ENS "Vallée du Terrouin"	Opération de sauvegarde des amphibiens - Investissement matériel (achat de plots de sécurité)	400 €		240 €
TOTAL GENERAL			17 500 €		10 500€

En conséquence, le Bureau Communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (service Environnement - Espaces Naturels Sensibles) et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T et signer les documents nécessaires correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité